

SCIENCES PO OBTIENT LE LABEL « HUMAN RESSOURCE EXCELLENCE IN RESEARCH » ET RENFORCE SON ATTRACTIVITÉ AUPRÈS DES CHERCHEURS

En décembre 2017, la Commission européenne a décerné à Sciences Po le label HR Excellence in Research, distinguant ainsi un engagement s’inscrivant dans les principes qu’elle a définis en matière de stratégie de ressources humaines pour les chercheurs (Human Research Strategy for Researchers / HRS4R) à l’échelle de l’Europe. Le label vient récompenser une démarche affirmée d’amélioration des pratiques de recrutement, d’accueil et de gestion des carrières des chercheurs, déclinée en un plan d’action ambitieux sur 4 ans.

La stratégie européenne en matière de ressources humaines pour la recherche promeut des principes généraux et fondamentaux autour de la liberté académique, les principes éthiques, la responsabilité, la non-discrimination et l’égalité des genres, mais aussi des exigences plus concrètes sur les procédures de recrutement (transparence, jugement au mérite, reconnaissance des qualifications), les conditions de travail (salaire, protection sociale, sécurité de l’emploi, allocation de moyens matériels et financiers), le développement des carrières, le respect des droits de propriété intellectuelle, l’accès à la formation, la participation aux instances décisionnelles. La démarche visant à obtenir le label a permis d’évaluer le positionnement actuel de Sciences Po sur chacun de ces principes et de dégager des pistes d’amélioration structurantes.

Certaines actions, dites de formalisation, consistent à améliorer des procédures déjà en place : mentorat pour les *Assistant professors* en *tenure track*, comités de suivi à l’École doctorale, clarification du recrutement des ATER, transposition à Sciences Po de la législation française en matière de recrutement académique, vérification systématique de l’insertion des principes d’attachement de Sciences Po à la mixité et à la diversité dans les documents liés au recrutement.

La moitié du plan d’action contient de nouveaux objectifs structurants : élaboration, adoption et diffusion d’un code de déontologie de la recherche, poursuite de la mise en œuvre du plan d’action en faveur de l’égalité entre les femmes et les hommes, avec une attention particulière portée sur la population académique, poursuite de la mise en œuvre du plan handicap, développement d’une offre de services de gestion des données de la recherche, offre de cours de français intensif pour les nouveaux recrutés étrangers.

Les bénéfices de l’obtention de ce label pour Sciences Po sont majeurs et s’inscrivent dans sa stratégie de développement. Le label constitue un atout indéniable pour soutenir l’attractivité internationale de Sciences Po, ainsi que pour assurer la sécurisation des financements européens dans le cadre du programme Horizon2020. Il permet également d’inscrire Sciences Po dans une démarche volontaire d’amélioration permanente des conditions de travail de l’ensemble de sa communauté académique, qui sont au cœur de l’activité d’un établissement de recherche en sciences humaines et sociales. Il garantit que la recherche et ses spécificités sont au centre des préoccupations de l’ensemble de l’établissement, et que les évolutions de la recherche,

notamment en matière d'internationalisation, de financement et d'évaluation sont prises en compte par tous les partenaires des chercheurs au sein de Sciences Po.

A propos de Sciences Po

Fondée sur des valeurs d'ouverture et d'excellence, Sciences Po est une université de recherche sélective de rang international dont le modèle unique associe spécialisation en sciences humaines et sociales, pluridisciplinarité et ancrage professionnel pour former des acteurs qui comprennent et transforment la société. La diversité étant un élément structurant de son identité, Sciences Po compte 47 % d'étudiants internationaux issus de 150 pays et 27 % des élèves sont boursiers contre 6 % en 2000.

Contact presse :

Marie Frocrain

marie.frocrain@sciencespo.fr

01 49 54 37 71